



CHARTRES
DE BRETAGNE

www.ville-chartresdebretagne.fr

Mars 2002

retour sur imAGES



Animation commerciale.



Décoration des Maires honoraires
le 4 janvier 2002.



Voeux au personnel le 9 janvier 2002.



Repas des aînés le 20 janvier 2002.

Carnet de voyage : un chantier de jeunes à Mopti

Les échanges avec le Mali ne sont pas nouveaux. Déjà en 1995, le *Chartrain* vous relatait le voyage de 11 collégiens à Mopti. De ces relations, sont nées des amitiés et une volonté de solidarité. Les nombreuses initiatives du Club Sans Frontière du Collège et la création de l'association chartraine TERIA pour la coopération avec le Mali vont permettre la mise en place d'un chantier de jeunes. Ensemble, ils termineront les travaux d'extension et de modernisation d'une bibliothèque à Mopti.



Après la classe,
vient l'heure
de la cantine.

Un accueil
très chaleureux.

C'est le 25 janvier dernier, à l'occasion d'une Assemblée Générale Extraordinaire de TERIA, que le voyage pour Mopti de 8 jeunes Français et de 2 accompagnateurs a été décidé. En juillet prochain ils rejoindront sur place, 8 jeunes Maliens et travailleront ensemble sur la fin des travaux d'agrandissement et de modernisation de la bibliothèque : badigeonnage des murs, couverture, encodage et mise en rayon des livres.

Sur place, les jeunes volontaires bretons vivront au rythme de leurs homologues maliens et découvriront les coutumes, les traditions, la cuisine locale... En guise de témoignage, ils réaliseront un documentaire photo et vidéo sur le chantier, Mopti et sa région.

Heureuse coïncidence, l'Afrique est à l'honneur à la Bibliothèque L'Ilômo (spectacle, expositions, ateliers lecture...) durant tout le mois d'avril. Immersion totale pour les amateurs et avant-goût idéal pour les jeunes partants qui vont d'ailleurs bénéficier d'une initiation au travail de documentaliste.

La préparation du chantier de jeunes est entamée et reçoit l'appui de la Mairie. Ainsi, le 7 décembre dernier, Alain POIRIER, Président de TERIA et Richard GUÉGUEN, responsable du Service Enfance-Jeunesse de la Mairie s'envoiaient pour Mopti.

Partis en repérage pour évaluer la faisabilité du projet et relancer les échanges, ils ont été accueillis à bras ouverts par "Un pays où, malgré les difficultés du quotidien, la jovialité donne de la couleur à la vie".

Outre la vie quotidienne, les difficultés scolaires sont considérables. Les fournitures manquent, le taux de fréquentation des établissements scolaires est encore faible, surtout celui des filles, trop souvent destinées au rôle exclusif de "dociles ménagères".

Au regard de ces difficultés, l'extension de la bibliothèque dans le cadre de la coopération Chartres-Mopti prend toute son importance et représente une source d'échanges et de confrontation des cultures.

Contact association TERIA, Alain Poirier : 02 99 41 12 55.

SOMMAIRE



Vivre à Chartres

- À propos de l'implantation de l'antenne Bouygues Telecom
- Accueil des nouveaux Chartreais



Infos municipales

- Edito
- Conseil Municipal du 21 janvier
- Conseil Communal de la Vie Associative
- Bienvenue



Infos municipales

- Intercommunalité
- Un nouveau *Chartrain* pour les Chartreais
- Infos pratiques



Culture

- Destination Lisbonne
- Atelier poterie



Chartres en couleurs

- Tennis de table
- Vacances de Printemps
- Une bouffée d'Oxyjeunes

A propos de l'implantation de l'antenne Bouygues Telecom

Les travaux d'installation suspendus

Le projet d'implantation d'une antenne relais de radiotéléphonie mobile dans le complexe sportif Rémy Berranger, fait réagir les riverains. Le 21 janvier dernier, le Maire recevait un courrier collectif comportant près de 300 signatures contestant cette réalisation au regard des éventuels risques pour la santé. Les travaux ont été immédiatement suspendus. Philippe BONNIN a saisi le Préfet qui, en concertation avec les différents acteurs du projet et conformément à la circulaire ministérielle du 16 octobre 2001, doit prendre sa décision.

Rappel des faits

Le 2 juillet 2001, le Conseil Municipal statuait favorablement et à l'unanimité sur la demande de la société Bouygues Telecom. Ce dossier a fait l'objet

d'une étude réglementaire en terme d'urbanisme et de déclaration de travaux. Suite à l'expression des riverains, le Maire a souhaité qu'un échange ait lieu en présence des représentants de la société de téléphonie mobile concernée. Environ 150 personnes étaient présentes le 31 janvier dernier à cette réunion d'information.

A l'heure actuelle, deux points de vue sont connus. Celui de l'Agence Nationale des Fréquences (ANFR) qui vient d'effectuer une centaine de mesures sur des sites français potentiellement sensibles. Elle indique que le rayonnement des antennes relais GSM est sans danger et que les niveaux de ces rayonnements sont largement inférieurs au plafond maximum admis par l'Union Européenne (résultats détaillés : www.anfr.fr).

L'ANFR est l'autorité publique officielle de régulation des émissions de radio fréquence.

Pour sa part, l'Association Nationale pour une Régulation des Implantations d'Antennes Relais de Téléphonie Mobile prône le principe de précaution des communes et souligne les éventuels risques pour la santé.

Après une seconde entrevue avec Bouygues Telecom, le Maire a demandé la suspension de la mise en place de l'antenne. Il tient néanmoins à souligner qu'il existe déjà des installations du même type dans la zone artisanale de la Croix aux Potiers (édifiée en 1994) et dans les communes voisines de Bruz et Noyal-Châtillon.

Rappelons que la circulaire du 16 octobre 2001 confirme que selon les

évaluations publiées à ce jour par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), la Commission Internationale de Protection contre les Rayonnements non Ionisants (ICNIRP) et le Conseil de l'Union Européenne, les niveaux d'exposition des antennes se situent très en deçà des limites européennes et ne représentent pas de risque pour les populations.

Selon Philippe BONNIN, les maires ne sont pas compétents pour apprécier les risques éventuels sur la santé. Il demande au Préfet de se saisir du dossier.

C'est à la lumière des résultats de la concertation qu'une décision sera prise en toute sérénité : "Si les risques supposés s'avèrent vérifiés, nous prendrions les décisions qui s'imposent afin de ne pas nuire à la santé des Chartres".

Conseil Consultatif des Jumelages et des Échanges Extérieurs



Le 30 janvier dans la salle des Commissions de la Mairie, une dizaine de personnes étaient réunies pour s'informer mutuellement des projets d'échanges en cours et à venir.

Chartres - Newcastle prévoit plusieurs manifestations cette année. Un voyage à Hassmersheim sera organisé du 24 avril au 4 mai pour dynamiser les échanges avec les Allemands. L'école Sainte Marie travaillera sur un échange avec les Pays-Bas. Beaucoup d'autres projets sont en chantier.

La DS

Cette fameuse voiture qui fût jadis le corbillard de la Ville, a été vendue à un particulier en janvier.



ILLUMINATIONS DE NOËL, rue Beethoven

Quand des habitants de la rue Beethoven décident d'illuminer leur quartier durant les festivités de Noël, cela se voit. La recette de cette apothéose de couleurs est simple : à la base une volonté forte de vivre sur un territoire bien identifié, une créativité hors pair (beaucoup de décorations créées par les habitants en atelier commun) et bien entendu, une grande complicité qui crée la convivialité. D'autres projets communs sont en cours, mais d'ores et déjà, rendez-vous à Noël 2002.



Accueil des nouveaux Chartres Un choix raisonné

Cérémonie maintenant traditionnelle, les Chartres arrivés l'année dernière ont été conviés à une réception en Mairie. Vendredi 25 janvier à 18h30, ils étaient près d'une centaine à avoir répondu à l'invitation du Maire.

Après un bref historique de la Ville, Philippe BONNIN a présenté successivement l'équipe municipale et les responsables des services de la Mairie. Puis la soirée s'est poursuivie par des échanges informels entre les élus et les nouveaux habitants.

Parmi eux, Bernadette, 80 printemps et "toute jeune Chartreuse" : "J'habitais près de Cholet et après le décès de mon mari, mes enfants ont souhaité que je me rapproche. Je suis très contente d'être auprès d'eux, mais c'est pas évident d'arriver à mon âge dans une ville inconnue". Et pourtant Bernadette ne "chôme" pas, elle a déjà participé à plusieurs sorties du Service Retraite Active et Temps Libre de la Mairie.

Dynamique et volontaire, elle va au devant des gens :



"Je vous laisse, je connais les dames qui arrivent, je suis allée au musée de l'automobile avec elles !"

Laurence est arrivée cet été. Son mari gendarme muté à Rennes a bénéficié d'un appartement à Chartres : "On est bien tombé, il y a pas mal d'activités associatives, la ville est calme, on s'y sent bien".

Emmanuelle aussi est arrivée d'Alsace à la suite d'une mutation de son mari militaire : "Nous sommes venus une semaine pour découvrir les communes autour de Rennes. C'est ici que nous

avons reçu le meilleur accueil par les directrices d'écoles, la Mairie. La ville nous a semblé propre et verte, et puis il ne faut pas le cacher, la proximité de Rennes a été un atout".

Breton contrarié à Paris, Jean-Marc a finalement été muté en Ile-et-Vilaine. Avec sa compagne Cécile, ils ont choisi Chartres : "Le côté "petite ville", riche d'activités culturelles et sportives, de



commerces et proche de Rennes, nous a plu".

Des nouveaux habitants sensibles à l'accueil des Chartres et qui participent à la vie de la commune avec enthousiasme. Seul Romain, 8 ans, émet un bémol : "Il pleut un peu trop souvent ici!".

agenda . . .

- **Vendredi 15 et samedi 16 mars**
Ouverture de l'ADSL : l'Internet à haut débit, par France Télécom. Vendredi de 14h à 19h et samedi de 9h à 13h Salle Victor Basch
- **Samedi 16 mars**
Soirée Saint Patrick organisée par le Comité de jumelage Chartres - Newcastle 4 € - à partir de 20h00 Bar Le Refuge
- **Samedi 16 mars et dimanche 17 mars**
Championnat de Bretagne de Twirling Bâton de 8h30 à 19h Halle des Sports
- Vendredi 22 mars**
Réunion publique : Budget 18h30, Salle du Conseil
- **Samedi 23 mars**
Concert de Printemps de l'Ochestre - 20h30 Salle Jacques Brel, Pôle Sud
- **Lundi 25 mars**
Conseil Municipal, vote du budget Salle du Conseil
- **Vendredi 29 mars**
Concert des élèves de l'Ecole de Musique - 20h45 Salle Jacques Brel, Pôle Sud

Urbanisme communal et d'agglomération

La commune accueille plusieurs chantiers pour la réalisation de nouveaux logements : square des Senteurs (av. du Général de Gaulle), Millénova (dans le secteur de Brocéliande), La Chaussairie, le lotissement communal des Touches et prochainement le Palladio sur le terrain de l'ancien Centre Technique.

Toutes ces opérations s'inscrivent dans le projet urbain élaboré par le Conseil Municipal et voté en 1997. Les choix que nous avons faits ont été argumentés par une étude rigoureuse et minutieuse de la réalité démographique chartraine. Notre analyse de l'époque a d'ailleurs été très largement confirmée par les résultats du recensement de mars 1999. Le phénomène de la "décohabitation" et le vieillissement de la population dans les lotissements pavillonnaires (70 % de l'habitat à Chartres) montrent tout l'intérêt que nous avons à poursuivre et diversifier l'offre de nouveaux logements sur la commune.

En autorisant la construction de ces logements, nous répondons à un objectif précis : celui du renouvellement démographique, capital pour garantir le dynamisme et donc la vitalité d'une commune. Pour le logement locatif social, les acquis sont déjà importants (264 logements) et nous veillerons à les renforcer comme il se doit et tel que la récente loi "Solidarité et Renouvellement Urbain" (SRU) le précise.

Il est utile de noter que la rareté foncière sur la commune ne nous permet pas d'engager des programmes immobiliers importants en comparaison avec d'autres communes de Rennes-Métropole. Nous n'avons donc pas construit notre stratégie urbaine pour répondre aux énormes besoins en logements sur l'agglomération. C'est toutefois une réalité qu'il faut bien prendre en compte, car nous savons tous qu'il en va de l'avenir de nos enfants qui vivront à Chartres et dans toute l'agglomération.

Personnellement, je souhaite que les communes du Sud de l'Agglomération réfléchissent ensemble pour construire demain des projets d'urbanisme partagés à dimension intercommunale dans les secteurs d'agglomération. Entre autres, il faut préciser que les incidences budgétaires de l'urbanisation rapide sont bien plus élevées qu'on le pense souvent. Il est à craindre que des projets trop importants mettent en difficulté certaines communes, tant sur les plans économique, urbanistique, que sur le problème de la préservation du lien social.

Nous ne pourrions y trouver qu'avantages en vue d'une meilleure harmonie de l'aménagement des territoires et une meilleure répartition des coûts d'investissement pour réaliser les équipements publics dont plus personne ne discute de l'opportunité.

Dans une agglomération forte de 370 000 habitants comme la nôtre, si les communes de moins de 10 000 habitants, voisines les unes des autres, ne s'organisent pas ensemble pour construire leurs projets, il est probable qu'elles se feront dicter une politique de développement urbain, différemment choisie et par conséquent moins comprise à l'échelle locale. ■

Philippe BONNIN,
Maire

Les principales décisions du Conseil Municipal 21 janvier 2002

Préambule

• **Antenne - relais** : Le 2 juillet 2001, le Conseil Municipal a donné son accord à l'unanimité pour l'implantation d'une antenne - relais à l'ensemble sportif. Devant les interrogations de riverains, le Maire a demandé à la société BOUYGUES de suspendre la mise en place de l'antenne. Voir page 2.

Aménagement de l'espace

- **Réseau métro-bus** : voir l'info détaillée page 4.
- **Plan de protection de l'atmosphère** : un comité de suivi est créé. Il rassemble Etat, Collectivités, activités, associations, personnes qualifiées. Ce plan, propre à l'agglomération rennaise, doit permettre de ramener à un niveau inférieur aux valeurs limites, les concentrations de polluants dans l'air pour les dioxydes d'azote et de soufre, les poussières, le monoxyde de carbone, le plomb et le benzène.
- **Installation classée** : la société VISTEON s'implante à la Touche Tizon en Noyal - Châtillon sur Seiche. Une demande d'autorisation est

déposée. Le dossier était consultable en Mairie de Noyal - Châtillon sur Seiche du 21 janvier au 22 février 2002.

• **Demande d'autorisation** pour agrandissement d'un élevage de porcs à la ferme du Tellé en Pont Péan pour un total de 800 animaux équivalents. L'enquête publique se déroulera du 4 février au 6 mars. Dossier consultable à la Mairie de Pont-Péan.

Personnel

- **Les emplois jeunes** ayant Bac + 2 seront classés en catégorie C, ceux du niveau Bac+3 et plus en catégorie B. Cela représente une augmentation moyenne de 80 € pour chacun.
- **Création de 2 postes d'agents d'entretien** à 90% et un poste à 60%. Cette mesure se substitue à des emplois de vacataires.
- **Transformation de 5 postes** suite à inscription sur liste d'aptitude.

Affaires générales

- **Charte du pays de Rennes** : concerne Rennes Métropole et 4 communautés de communes : Aubigné, Liffré, Chateaugiron et Val d'Ille ainsi que les

communes de la Bouexière et de Bourgbarré. Le projet est élaboré autour de 5 axes : pérennisation du développement économique et démographique, mixité des fonctions des territoires, volonté d'un développement durable, articulation de la coopération et ouverture du pays sur la région et le monde. Le Conseil Municipal soutient les orientations de cette charte (un membre de la majorité s'abstient).

Finances

- **Acquisition et échange de parcelles** (à proximité du Parc des Loisirs) en vue de la réalisation d'un nouveau cimetière.
- **Subvention exceptionnelle** pour le déroulement du cyclo-cross du 10 février dernier : 1629 €
- **Tarifs des repas** (service de portage de l'ASSAD) : le déjeuner 4,28 € et le dîner 3,89 €.

Culture

- **Contrat conseiller artistique aux expositions** : un nouveau contrat est proposé pour une durée de 3 ans. La rémunération est de 121,96 € par exposition (sur la base de 5

expositions par an) et un forfait annuel de 152,24 € pour frais de déplacement.

• Le nombre d'agents autorisés à prendre leur repas après les spectacles est porté à 6.

Solidarité

- **Information concernant la politique des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes**. Le budget se présenterait ainsi : total 1 000 000 € dont : forfait soins 126 500 €, prestations APA 61 000 €, prestations logement 650 000 € avec modulation APL ou aide sociale, subvention municipale 120 500 €, repas invités 3000 €.

A terme cet établissement n'accueillera que des personnes dépendantes. Une extension sera demandée pour des personnes qui vieillissent avec des enfants handicapés adultes.

En savoir plus...

Vous pouvez consulter le compte-rendu intégral du Conseil Municipal en Mairie aux heures d'ouverture.

Le Conseil Communal de la Vie Associative 22 janvier 2002

Vingt cinq associations se sont retrouvées pour faire le point sur leurs activités.

Après le mot de bienvenue du Maire, Georges AVIGNON, Adjoint chargé de la Vie Associative, a dressé le bilan des activités 2001. Parmi les points forts, le déplacement du Forum des associations à la halle des sports et l'engagement de plusieurs associations sur la tenue des buvettes dans le cadre des diverses manifestations.

Suite au Forum, un questionnaire a été envoyé et 34 associations sur 65 ont répondu. Elles souhaitent majoritairement garder un lieu identique qui a l'avantage de favoriser une atmosphère salon. Il sera cependant nécessaire d'améliorer la signalétique et la son-

orisation. Le déroulement sur 2 salles ne permet pas que les démonstrations soient vues par tous. Le Forum est un moment fort de l'inscription aux activités.

La fête du Bol d'Air a connu une bonne participation, en particulier du fait de la présence de délégations roumaines et polonaises. Cette fête a été celle des solidarités où les associations ont répondu présentes à l'appel de la municipalité. Pourtant la fête du Bol d'Air continue de se chercher et ne réussit pas à constituer un temps fort capable de mobiliser amplement les habitants. Une réflexion sera menée sur son devenir et sur la dynamique que procure-

rait un comité des fêtes.

Dans le domaine de l'information, le guide municipal a été distribué comme chaque année à l'occasion du Forum. Le Point Information Associations (ouvert les mercredis de 9h à 12h et de 14h à 17h ; les vendredis et samedis matin de 9h à 12h) situé au centre Jean Jaurès est à la fois un lieu de dialogue, un espace de documentation et de consultation Internet pour des besoins associatifs. C'est aussi un relais vers le centre d'information juridique mis en place par la préfecture.

Bertrand DELOFFRE, Conseiller Délégué à la Jeunesse et aux Sports évoque le Contrat Éducatif Local (CEL) qui vise à

mettre en place un projet conçu par les acteurs de l'éducation des enfants et des jeunes et à rassembler les financements de façon cohérente.

Georges AVIGNON annonce que l'examen des subventions est en cours et que le vote au Conseil Municipal interviendra le 25 mars.

Tour à tour les représentants, de la troupe de théâtre Boréale's, de l'Orchestre, du Twirling, de Chartres Accueil Loisirs, du jumelage avec Hassmersheim, font part de leurs projets.

La séance est levée après un coup de chapeau donné aux associations et aux bénévoles qui se sont mobilisés autour du Téléthon qui a permis de collecter plus de 7600 €.

Bienvenue



Gwenola ORY-DE CERTAINES succède à Marianne PICAUD au service communication de la Mairie. Après

un D.U.T Information et Communication, option journalisme et une spécialisation en communication institutionnelle, elle a exercé comme Assistante Communication à la FNARS Bretagne durant deux ans. Actuellement, elle a en charge le *Chartrain*. C'est donc votre nouvelle interlocutrice.

Remplacement : Fabienne FAUJOUR sera absente quelques mois. Séverine

LE PIERRÈS assure l'intérim. Elle suit plus particulièrement le CHARTRES HEBDO et a en charge la création des différentes plaquettes liées aux services.

Fabienne THUAL arrive du Centre Culturel de Mauron (56). Elle y a exercé les fonctions de Chargée de Communication et d'Animation durant trois ans et demi. Depuis début Janvier, elle occupe un poste d'Agent à mi-temps au

Pôle Sud. Certains d'entre vous, l'ont déjà rencontrée puisqu'elle assure l'accueil du public. Elle a aussi en charge la communication culturelle.



Intercommunalité

Mi-mars : le nouveau réseau STAR bus + métro

À l'occasion de l'arrivée du Métro à Rennes, la STAR a réorganisé son réseau bus. L'objectif étant d'encourager les habitants des communes périphériques à utiliser davantage la complémentarité bus + métro et ainsi de diminuer le nombre de voitures dans le centre de Rennes. Résultat : une amplitude horaire plus grande, des bus plus fréquents en milieu de journée et le week-end, des terminus reliés aux stations de métro, un gain de temps variable selon la destination...

A Chartres, la ligne 12 devient la ligne 72. Le départ et le trajet sur notre commune reste le même mais dorénavant le terminus se situe à la station Clémenceau.

Le 59 en provenance de Bruz et le 60 qui arrive de Pont Péan ne changent pas



et sont également raccordés à la station Clémenceau.

Les usagers vont bénéficier de bus supplémentaires pendant la semaine et le samedi :

- Un aller - retour de plus en milieu d'après-midi entre 14 h et 15 h.

- Un bus toutes les 15 mn de 16h15 à 19h15 et un dernier départ de Clémenceau à 20h15.

- Le matin au départ de Chartres, un bus supplémen-

taire entre 7h et 8h.

- Deux retours de soirée tous les vendredis et samedis vers Chartres à 23h et 0h30.

- Le dimanche, il y aura deux allers - retours supplémentaires tout au départ de Chartres vers 11h30.

Côté tarif, encore une bonne nouvelle, les abonnements et tickets seront valables sur l'ensemble du réseau bus + métro. Le principe du ticket valable 1h est maintenu. A l'unité le ticket

conserve son tarif de 1 €, les prix des abonnements restent inchangés. Chaque famille recevra 4 tickets d'essais pour la ligne A du métro à utiliser avant le 15 mars 2002, date d'inauguration et 4 tickets pour tester le nouveau réseau bus + métro après le 15 mars 2002.

Informations festivités :

Découverte du métro du 9 au 14 mars. Le 15 mars, inauguration officielle et spectaculaire de 21h à 23h30, Place de la République à Rennes ; les 16 et 17 mars week-end festif (animations commerciales, sportives et culturelles) au centre ville de Rennes et dans les communes de Rennes Métropole.

Renseignements :

www.star.fr ou 0820 03 2002 ou 02 99 79 37 37.

Communication

Un nouveau Chartrain pour les Chartrains

Le Chartrain arrive régulièrement dans les boîtes aux lettres et certains le conservent depuis sa création. Il a changé de forme, de contenu au fil du temps au gré des époques et des concepteurs.

Le Chartrain de novembre dernier était accompagné d'un questionnaire pour mieux cerner vos attentes vis à vis de votre journal d'informations municipales. Vous avez été nombreux à nous répondre et nous vous en remercions. Il apparaît que la majorité des lecteurs assidus ont entre 40 et 59 ans. De l'analyse de ce ques-

tionnaire, on peut extraire plusieurs constats, suggestions et attentes dont nous tiendrons compte à l'avenir. En règle générale, toutes les rubriques sont lues et plaisent, ce qui représente 66 % des personnes interrogées. Néanmoins, trois rubriques sont lues en priorité : Informations municipales / Conseil Municipal (citée 79 fois), Vivre à Chartres (citée 33 fois) et La Une (citée 27 fois).

Cependant vous souhaitez voir plus d'informations municipales ainsi que davantage de sujets sur la vie associative. Vous attendez aussi

un espace d'expression accordé à la population. Ces remarques étant formulées, il ressort une grande satisfaction quant au contenu qui évite l'écueil de l'autosatisfaction, une mise en page attractive et une régularité de parution appréciée.



Pourquoi 6 pages ?

Cette nouvelle présentation du Chartrain passée à 6 pages est une des réponses à vos attentes. Vous pouvez constater qu'un large espace est laissé aux informations municipales ainsi qu'à la rubrique Vivre à Chartres. Le journal est plus aéré et laisse ainsi de la place aux photos et illustrations. Devant l'augmentation croissante des informations concernant l'actualité municipale, les associations, la vie des Chartrains, les sports et loisirs... deux pages supplémentaires n'étaient pas superflues.

Alors bonne lecture à tous !

De vous a nous

Réaménagement du square de Bougainville, rue de la Chapelle : des travaux de nivellement et de réorganisation des plantations seront effectués. L'objectif est de créer un espace vert et coloré ouvert au public. Des arbustes diversifiés regroupés en massifs choisis pour permettre une floraison toute l'année seront plantés, tels que la Spirée, le Kolwitzia... De plus, un arbre remarquable : le Marronnier à fleurs rouges sera planté au milieu du square. D'autres restructurations d'espaces verts prévus dans la commune (création d'un muret de pierres et la plantation de plantes vivaces rue St Anthème).

INFO PRATIQUES

Budget : réunion publique le 22 mars à 18h30, salle du Conseil à la Mairie

La fin de l'année annonce la préparation et le vote du budget de celle qui commence.

- D'abord, il s'agit de faire le point des dépenses de l'année écoulée, d'évaluer les besoins des services municipaux (personnel, matériel, locaux...) en tentant de répondre aux demandes de chacun.

On doit également prendre en compte les infrastructures communales à réaliser ainsi que celles à entretenir ou agrandir (Halle des Sports, cimetière, Centre Culturel...). Ainsi, au regard des années antérieures et des nécessités de

chacun, les chefs de services puis les élus organisent plusieurs réunions de travail pour émettre des propositions de répartition.

- D'autre part, les associations formulent leurs demandes de subvention qui sont étudiées. Le budget de fonctionnement et le budget d'investissement ont été débattus le 25 février lors du Conseil Municipal et seront votés le 25 mars 2002.

Calendrier électoral :

- 21 avril : élection présidentielle, 1er tour
- 5 mai : élection présidentielle, 2nd tour
- 9 juin : élections législatives, 1er tour

- 16 juin : élections législatives, 2nd tour.

Divagation des animaux domestiques :

En cas de récupération des animaux en situation de divagation, des frais de déplacement, de capture et de pension sont facturés par la commune au propriétaire :

- Frais de déplacement par capture : 18,29 €
- Frais de pension par jour : 9,15 €
- Tatouage (éventuellement) : 15,24 €.

Lorsque le délai d'hébergement a expiré, l'animal est confié à la SPA ou à un refuge.

Naissances

- 10 décembre
Léa FURON
6 allée Taillebois
- 11 décembre
Nathan BASLE
10 rue Mozart
- 12 décembre
Thomas GAREL
77 rue de la Poterie
- 17 décembre
Younn BOIN
4 rue Costes et Bellonte
- 19 décembre
Youen FROGER
110 ter rue Nationale
- 22 décembre
Charlène MARCHAND
6 rue Etienne Lenoir
- 30 décembre
Jérémy MUZELLEC
15 rue Jules Robert
Aglæ CHEFDOR
7 rue Mozart
- 2 janvier
Glen REVAULT
10 allée de Savoie
- 4 janvier
Romane HAQUIN
1 C avenue du Trégor
- 6 janvier
Constance THEGUEL
7 rue de Bourgogne
- 12 janvier
Sarah BLANCHET
20 rue des Potériats
- 21 janvier
Jeanne GALLET
7 avenue de la Marionnais
- 26 janvier
Léna PELTIER
3 rue Maryse Bastié
- 28 janvier
Melvin BOURGEOU
14 résidence du Trégor
- 29 janvier
Emma CORDEIRO
11 rue de l'Armor

Mariages

- 19 janvier
Frédéric FERTE
et Camille LASNIER
6 rue d'Alsace
- 26 janvier
Gérard LE TREOU
et Calaiselvy CONDANDAM
12 avenue du Trégor

Décès

- 19 janvier
Suzelle OLLIVRY
veuve LAUNAY
1 rue de la Forge
- 26 janvier
Marie-Louise ETIENNE
veuve COCHERY
19 rue de la Poterie
- 28 janvier
Jeannine TANNEAU
veuve GUEGAN
3 rue de Provence
- 9 février
Emmanuel QUÉLENNEC
19 rue de la Vendée
- 19 février
Alfred LEBRETON
2 rue Alphonse Daudet

Le chiffre du mois

242

ânés étaient présents au traditionnel repas annuel organisé par le CCAS à la salle Copernic de l'Espace Brocéliande. Les animations musicales sur des airs d'accordéon ont été très appréciées des convives qui ont d'ailleurs beaucoup participé.

PÔLE SUD

■ Destination Lisbonne

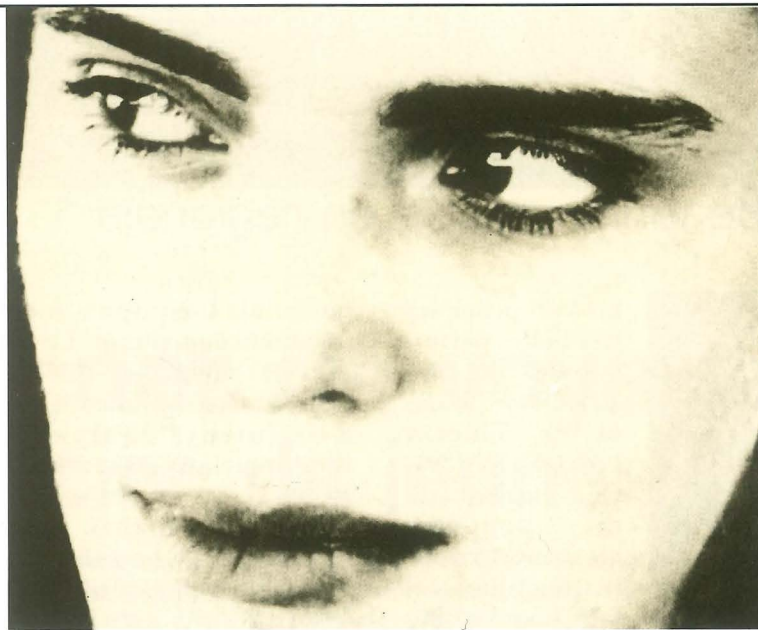
Labyrinthe de petites ruelles, linge aux fenêtres, vieilles dames aux balcons, chansons sombres, graves et enivrantes, la magie de Lisbonne va nous accompagner durant tout le mois de mars au travers de la musique, de la photo et du cinéma.

En effet le Portugal débarque à Chartres en parallèle du festival de cinéma Travelling qui aura pour thème : Lisbonne. Des projections de films auront lieu dans de nombreuses communes de Rennes Métropole du 18 au 25 mars. Le jeudi 21 mars à 21 h, le Pôle Sud met l'accent pour la première fois sur un emblème de la culture portugaise et va vous faire vibrer avec une représentation de fado de l'artiste lisboète Lula PENA. Une jeune chanteuse à la voix grave et caressante, tendue, sombre, sensuelle, animale, lascive, ténébreuse et néanmoins zébrée d'éclairs !

En parallèle, vous trouverez

du 5 mars au 13 avril, au Carré d'Art une présentation de l'artiste Gérard CASTELLO LOPES, un des plus grands noms de la photographie portugaise contemporaine avec une exposition intitulée : "Mon Portugal d'hier et d'aujourd'hui".

Elle est composée d'une sélection d'images représentant plus de quarante années de travail autour de son pays. Il vous fera voyager dans le Portugal pauvre et opprimé de 1956 à 1966 puis de 1982 à nos jours, avec des photos



moins engagées, qui ont davantage trait à l'illusion des apparences.

Le soleil du Portugal réchauffera notre mois de mars avec un éventail d'ani-

mations pour découvrir ou redécouvrir un pays entre traditions populaires et modernité triomphante.

Informations et réservations au Pôle Sud : 02.99.77.13.20

Lula PENA : un fado entre murmures et fièvre

Lula PENA est née à Lisbonne et aime cette ville. Le temps y est différent du temps ordinaire.

Lorsqu'on lui parle du nouveau fado, de Misia, Dulce Pontès ou de Bévinda, Lula sourit, acquiesce mais pourquoï nouveau puisque c'est tout de même du fado ! Et toujours, omniprésente, il y a la patronne...

Amalia Rodriguès est là dans sa tête, son cœur et surtout dans son ventre. "Le fado, c'est là, bien plus bas que le cœur". Il vient, il part mais il demeure.

Et Lula a tout d'une grande : le don d'interprète, qui lui permet de revisiter et de littéralement réinventer quelques grandes chansons du répertoire lusophone et

l'originalité d'un regard. Lula est une capteuse d'émotions. Amie de l'intuition autant qu'ennemie de trop de réflexion, Lula lâche en deux mots l'essentiel :

"Mon type de fado, je le voudrais lié à mon rythme cardiaque, à mon souffle respiratoire"

Jeudi 21 mars à 21h00, au Pôle Sud.

DG

info NET

Le passé numérisé

L'Institut National de l'Audiovisuel (INA) met à la disposition du grand public une infime partie de ses archives. Il y a encore beaucoup de travail avant d'offrir l'intégralité de ces documents, mais déjà une centaine d'extraits audio et vidéo permettent de redécouvrir les événements radio et télé de ces 60 dernières années. Des dossiers mettent en parallèle l'actualité d'hier et d'aujourd'hui, et l'on peut ainsi revivre le changement de monnaie décidé en 1958, alors que le nouveau franc allait bouleverser les Français... jusqu'à l'arrivée de l'euro.

Adresse du site: www.ina.fr

INFORMATIONS :
Sven Wacquet
au Cyberspace,
02 99 77 17 50.

ZOOM SUR

Atelier poterie : quand l'histoire de la ville rattrape ses habitants



Grès, faïence, porcelaine, terre... les célèbres artisans potiers chartrains du Moyen-Age n'imaginaient sûrement pas qu'un jour, leurs descendants se réuniraient autour d'un céramiste professionnel pour apprendre à réaliser des œuvres d'art avec les mêmes matériaux qu'eux.

Le passé artisanal de la Ville de Chartres de Bretagne et le succès des Biennales de Céramiques Contemporaines

du Carré d'Art ont donné l'envie de créer un atelier de poterie. De janvier à mars 2002 sur 10 séances, ces amateurs chartrains ont pu éveiller leur créativité artistique et expé-

riementer le travail de la terre, sous la tutelle de Jean-René MARREC, céramiste professionnel et renommé. Ainsi tous les mercredis soir, une vingtaine de motivés se retrouvent pour dessiner, façonner, modeler leur oeuvre. Parmi eux Nathalie qui, lors du Forum des Associations avait eu vent du projet de création d'un atelier poterie : "Pourtant je ne suis pas fan des travaux manuels mais j'apprécie le travail de la terre".

Les motivations sont multiples, Nadège, qui travaille au contact d'enfants handicapés, souhaite pouvoir leur transmettre ce plaisir de créer, ce contact avec la terre.

Attentionné, Jean-René MARREC observe ses élèves en leur donnant des conseils techniques et artistiques : "Je leur laisse une marge d'autonomie, ils ne découvrent pas tous les mêmes techniques, c'est en fonction des sujets qu'ils souhaitent réaliser. Mon rôle est de les accompagner".

Pas de tour de potier, pas de four, mais la mirette, le fil à couper... des outils à apprivoiser, les doigts font le reste : "le travail de la terre c'est super, la forme de l'objet importe peu." Catherine a tout résumé.

Nous laissons là nos apprentis artistes qui ont promis d'exposer un jour leurs chefs d'œuvre.

à voir . . .

Salle Jacques Brel

Musiques de Monde

• Itinérance présente "Je t'emmènerai" Vendredi 15 mars à 21h.

• Lula PENA, artiste de fado Jeudi 21 mars à 21h.

Double Scène, chanson

• Christophe DE BARALLON, interprète "Distinguez-vous"
Patrice LANGLOIS, interprète "Pistomobile"
Mardi 26 mars à 20h30

ilomo . . .

Théâtre :

Samedi 9 mars à 18h30 : "Nuit gravement au salut" par la Compagnie du théâtre Isidore. Comédie satirique d'après le roman d'Henri-Frédéric BLANC (éditions Actes Sud).

Le printemps des poètes :

C'est la 4^e édition de cette manifestation nationale officielle du 11 au 17 mars 2002 (Renseignements : www.printempsdespoetes.com) A l'Îlomo : un atelier d'écriture poétique intitulé "L'atelier à poèmes" le vendredi 8 mars à 20 h au Pôle Sud. L'atelier est animé par Annick. Il s'adresse aux adolescents et adultes. Il n'y a pas de frais d'inscriptions mais les réservations sont obligatoires auprès de la bibliothèque.

Samedi 16 mars à 18 h30 :

L'association BORÉALE'S présente un spectacle de la compagnie Le fil des mots "Des choses et des gens qu'on rencontre..." (spectacle poétique autour de Jacques PRÉVERT). Réservations à la bibliothèque.



Mardi 19 mars à 10h et 14h en

collaboration avec les élèves de cours préparatoire de l'Auditoire et de Sainte Marie, Alain POUTEAU présente un spectacle interactif intitulé "La légende de l'Arbre à poèmes". Les enfants écrivent des poèmes avec leur enseignant et l'artiste les intègre dans son spectacle. Il participe avec ce spectacle à la promotion d'une poésie accessible à tout public.

Pour tous renseignements,
Bibliothèque L'Îlomo
02 99 77 13 22
biblio.ilomo@wanadoo.fr

VIE ASSOCIATIVE

Tennis de table L'équipe fanion monte en régionale 1



L'équipe fanion

L'équipe fanion du tennis de table crée l'évènement en accédant à la régionale 1 pour la première fois de son histoire, après avoir réalisé un sans faute dans son groupe de régionale 2.

Un public nombreux était venu soutenir sa dernière rencontre qui l'opposait à Dinan. Un beau spectacle et une belle victoire 13 / 7

avec en prime les très belles performances de Lise TIZON (15F) et de Thierry LANGEVIN (30). Cet exploit ne dit peut-être rien aux non-initiés, mais il faut savoir qu'au niveau du département, seulement 10 équipes évoluent à ce niveau et 30 au niveau de la région. Pour information, la Bretagne compte 324 clubs de tennis de table et 11 000 licenciés. L'objectif de cette deuxième phase du championnat est le maintien en régionale 1 de l'équipe fanion. La marche supérieure étant le niveau

national. L'équipe a bien commencé sa phase. Le 20 janvier dernier elle a gagné son 1^{er} match de R1 contre l'équipe de Ploemeur par le score de 12/08 !

Cette performance n'est pas isolée au sein du groupe tennis de table puisque l'équipe 2, évoluant en départementale 1 et ayant réalisée également un très bon parcours, monte en pré-régionale.

Depuis l'arrivée de Lise TIZON, entraîneur brevetée d'état 1^{er} degré, l'association chartraine ne cesse de se développer et compte actuellement plus de 80 adhérents, les jeunes représentant plus de la moitié de l'effectif.

L'arrivée de jeunes sportifs était à la fois le pari et la nécessité qui accompagnait l'ouverture de la nouvelle salle. Aujourd'hui, l'association a trouvé un nouveau souffle et on ne peut qu'encourager les Chartrains à suivre cette équipe de haut niveau.

Les matchs de régionale se jouent le dimanche, à partir de 14h et ceux de départementale, le samedi soir, à partir de 20h.

Le calendrier de tous les matches est consultable sur le Pongiste Chartrain, feuille d'informations éditée tous les mois et diffusée en Mairie et dans certains commerces de Chartres, soit sur le site internet du club, à l'adresse suivante : www.multimania.com/espchartre.

ENFANCE JEUNESSE

Vacances de Printemps Les enfants font leur "cirque"

Jongler, virevolter sur un poney, tenir en équilibre sur un fil, faire des acrobaties... les enfants de 7 à 12 ans pourront découvrir les arts et techniques du cirque sous chapiteau. Le service Enfance Jeunesse en collaboration avec le Cirque de la Colline organise un stage du 15 au 19 avril au terrain allée des Tennis à Chartres.

Le Cirque de La Colline a été créé en 1974 et est agréé par les Ministères de l'Education Nationale et des Affaires Culturelles pour l'animation

auprès d'enfants. Programme chargé en perspective pour les apprentis clowns et autres jongleurs.

A l'issue du stage, un spectacle sera proposé, le vendredi 18 avril à 20h30, incluant activement tous les enfants, avec l'apport de numéros au programme habituel. Le prix de l'entrée sera de 4,60 € et une place gratuite sera offerte aux familles de chaque participant.

Les inscriptions au stage auront lieu du 19 au 29 mars

au Centre d'Animation l'IGLOO (02 99 41 37 62) les mardis, mercredis, jeudis et vendredis (les deux premiers jours sont réservés aux Chartrains) de 16 h 45 à 18 h 30 (vous munir de vos numéros d'allocation CAF et de police d'assurance).

Le tarif du stage (repas compris) varie de 103,67 € à 134,16 €, les tranches sont définies en fonction de votre quotient familial.



Pas de temps à perdre pour s'inscrire, (il n'y a que 25 places) pour devenir un as de la piste !

Une bouffée d'Oxyjeunes Un "cocktail d'activités pour des vacances musclées"

Des activités sportives et culturelles à la carte du 8 au 19 avril 2002 pour les jeunes de 11 à 17 ans. Pendant deux semaines, les adolescents ont la possibilité de découvrir plusieurs sports ou loisirs en composant eux-mêmes leur programme.

Deux types d'abonnements sont possibles :

• Une carte 4 activités

(2 activités A et 2 activités B) pour laquelle le tarif s'échelonne entre 25,5 € et 30,5 € selon votre quotient familial (pour connaître le vôtre : Direction de la Solidarité 02 99 77 19 19).

• Une carte 6 activités (3 activités A et 3 activités B) de 37,5 € à 45 € selon votre quotient familial.

Cette année les jeunes

peuvent choisir les activités A : du bowling, du karting, du soccer, de l'escrime, de l'équitation, du hockey subaquatique et de l'aikido judo.

Ou les activités B : une croisière à bord de la Bisquine de Cancale, des jeux en réseau, de la boxe française, du tennis de table, du badminton ou se

rendre à la patinoire.

Les inscriptions auront lieu du 19 au 29 mars au Centre d'Animation l'IGLOO (les deux premiers jours sont réservés aux Chartrains) de 16h45 à 18h30. Les plaquettes d'information et d'inscription sont déjà à votre disposition au PIJ, au centre d'animation l'IGLOO, dans les établissements scolaires, en Mairie...

Twirling Bâton

Le Championnat régional se déroulera à Chartres les 16 et 17 mars à la Halle de Sports. Près de 430 athlètes des quatre départements bretons seront réunis sur deux jours de 8 h 30 à 19h pour présenter des solos, des duos et des épreuves en équipe. Cette compétition sera l'occasion de sélectionner les sportifs pour le Championnat de France.

Tarifs :

- Samedi : 3 € pour les licenciés, 4 € pour les non-licenciés ;
- Dimanche : 4 € pour les licenciés, 4,50 € pour les non-licenciés.

Trophée et Souvenir Louison Bobet

Deux courses cyclistes traverseront Chartres les 16 et 17 mars : le 16^e Trophée Louison Bobet et le 19^e Souvenir Louison Bobet. Les circuits emprunteront : l'avenue C. Mérel, l'avenue de la Marionnaise, la rue de la Poterie, la rue A. Chatel pour rejoindre ensuite le CD 34, à hauteur du Pôle Sud. Trois passages auront lieu le samedi 16 : 13h56, 14h59 et 16h03 et deux passages le dimanche 17 : 15h02 et 16h11.

Association des Paralysés de France

Depuis le 14 janvier, l'Association des Paralysés de France et le Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement, ont déposé des "Boîtes à Francs" dans divers commerces de la ville et à la Mairie. Ils invitent donc chaque citoyen à se débarrasser de ses derniers francs d'une manière symbolique et utile. La totalité des fonds collectés au niveau national sera répartie entre les deux associations dans le but de développer leur action, chacune dans son domaine.

P.I.J

Pour tout savoir sur l'Europe

Un kit spécial Europe est à votre disposition au PIJ. Chaque jeune peut y trouver une documentation complète sur les possibilités qui s'offrent à lui dans le cadre européen. Tous les programmes communautaires en matière d'éducation, environnement, santé... sont détaillés dans les classeurs. D'autres informations sont disponibles sur les différents pays de l'Union Européenne et hors Union, les possibilités de stage, d'études, les projets et les rencontres de jeunes, les institutions européennes.

Mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Vendredi et samedi de 9h à 12h.

Contact : 1 rue Madame de Janzé.

Tél. 02 99 41 32 04

LE CHARTRAIN

Mairie. 35131 Chartres-de-Bretagne

Tél. 02 99 77 13 00.

commune.chartres@voila.fr

Responsable Comité de Rédaction : Georges Avignon • Comité de rédaction : D. Grelier, R. Guéguen • Responsable Service Communication : Paulette Connan. • Rédaction : Gwenola Ory-de Certaines • Maquette : Séverine Le Pierrès.